PRB
MORTIER CHAPE ALLÉGÉ 650



MORTIER ISOLANT MINÉRAL POUR TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET ALLÈGEMENT DES STRUCTURES NEUVES OU ANCIENNES

Mortier prémélangé à base de billes d'argiles pour chape ou ravoirage légers et isolants.

Charge plancher réduite par 3 par rapport à un béton traditionnel : 32,5 kg/m² pour une chape de 5 cm.

Épaisseurs d'emplois de 5 à 20 cm.

Pose collés des Carrelages après 5 à 7 jours en direct.

Revêtements minces avec enduit de lissage P_3 après 28 jours :
- Protection à l'eau sous carrelage SPEC ou SEL.
- PVC ou textiles.

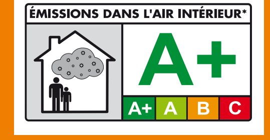
Pose de parquets flottants sur sous couche après 10 jours.

Malaxage facile en bétonnière, malaxeur horizontal et malaxeur-transporteur de chape.

Charges stables au vent.

Gris.





DOMAINE D'EMPLOI

SOLS INTÉRIEURS
CHAPES SOUS ÉTANCHÉITÉ DE TOIT TERRASSE

• USAGE

Chapes légères, Formes de remplissage et de ravoirages, Formes de pentes en locaux P_3, E2 au plus.
- Chapes adhérentes sur barbotine d'acccrochage.
- Chape désolidarisée ou flottante sur isolant en sols intérieurs des locaux jusqu'à P_3, E2 (sans siphons ni caniveaux).
- En toiture à pente nulle ou pentes jusqu'à 15 %, avec recouvrement par Membrane étanche (DTU 43.1).
- Autres : nous consulter.

• DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- DTU 26.2, 13.3, CPT et règlementations en vigueur.
- Avis technique des supports.
- Étanchéité toitures : DTU 43.1.

• SUPPORTS ADMISSIBLES (cf. DTU)

- Dallage béton protégé des remontées capillaires, plancher ou dalle béton.
- Chape de mortier de ciment.
- Plancher de panneaux bois ou parquet traditionnel, rigide et stable.
- Ancien carrelage, peinture ou autre revêtement rigides.
- Isolant thermique ou phonique, certifié SC 1a / SC2.

• LIMITES D'EMPLOI

- Ne pas appliquer :
  - en sol soumis à des remontées capillaires.
  - en bassin ou sol soumis à risque d'immersion.
  - sur plancher ancien instable ou flexible.
  - sur plancher chauffant.
  - en sol extérieur sans protection d'étanchéité conforme au DTU 43.1.
  - avec siphon ou caniveau sur plancher bois.

• CONDITIONS D'APPLICATION

- Températures comprises entre 5°C et 35°C.
- Ne pas appliquer sur supports gelés ou en cours de dégel, chauds ou en plein soleil, trempés ou sous pluie battante et par vent fort.

Prendre des précautions d'usage en cas d'application par fortes chaleurs et par vents forts, afin d'éviter une dessiccation prématurée.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Mortier isolant léger prédosé, prêt à mouiller.

• COMPOSITION

- Liants hydrauliques.
- Granulats d'argile expansée à basse reprise d'humidité.
- Adjuvants spéciaux.

• PRODUIT

MORTIER :	
– Granulométrie maxi (mm) :	
– Épaisseur d'emploi conseillée :	≥ 5 cm
PÂTE :	
– Densité T/m³ :	0,650
– pH (alcalin) :	12.5 (±0,5)
PRODUIT DURCI :	
– Classe de résistance EN 13 813 :	CT-C7-F1 (marquage CE)
– Réaction au feu (NF EN 13501) :	A1 (M0) incombustible
– Perméabilité à la vapeur (UNI 10351) :	δ = 2,6*10-12 kg/ msPa
– Conductivité thermique (EN 12667) :	λ = 0,17 W/mk
– Capacité thermique spécifique Cp :	1000 J (KgK)

• MISE EN ŒUVRE

– Taux de gâchage :	14 à 16 %
– Réglage de la pompe à chape :	
– Durée de malaxage :	3 à 5 min
– Durée pratique d'utilisation DPU :	60 min
– Trafic léger piétons	24 h
– **Délai de recouvrement** * :	
- Chape traditionnelle désolidarisée (DTU 26.2, 52.1) :	3 jours
- Pose collée direct de carrelage avec mortiers colles C2/C2 S1 PRB :	5 à 7 jours
- Pose de carrelage avec Membrane ou Natte d'Etanchéité PRB :	14 à 21 jours
- Pose de parquets flottants sur sous couche, moquette épaisse poreuse :	10 jours
- Revêtements de sol avec enduit de lissage P3/P4S de 3 mm mini :	28 jours

a) Protection à l'eau sous carrelage avec résines SPEC ou SEL
b) Pose des revêtements PVC ou textiles
c) Pose des parquets collés

* Délais dans les conditions de séchage normal pour une épaisseur de 5 cm.

NB : Ces valeurs sont des ordres de grandeur d'essais de laboratoire à 23°C ou de chantiers. Les conditions de mise en œuvre, le type et l'usure du matériel utilisé, peuvent sensiblement les modifier.

MISE EN ŒUVRE

Le mode d'application est similaire aux règles du DTU 26.2.

• PRÉPARATION DES SUPPORTS

Le support doit être homogène, sans fissures ou parties incohérentes, résistant à la compression et à la traction.

Désolidarisation périphérique :
Pour tout chantier, désolidariser la chape des murs, cloisons, tuyaux traversants, bâtis, poteaux par application d'une bande résiliente de 5 mm sur toute la périphérie (exemple avec la PRB BANDE ISOL 100).

Réaliser une chape adhérente :
Le support doit être cohésif et propre ; ôter tout élément nuisant à l'adhérence (laitance, vernis, huile, plâtre, poussières, rouille…). Poncer, dépoussiérer.
En cas de sol ancien et très absorbant, pour éviter une déshydratation trop rapide du mélange, pré-mouiller le support ou positionner un pare vapeur.
Appliquer une barbotine d'adhérence de mortier avec Résine PRB LATEX (cf. § Application ci-après).

Humidité du sol :
Dans le cas de risque de remontée d'humidité sur dallage béton, réaliser une barrière contre l'humidité avec PRB ACCROSOL TECHNIC, PRB MORTIER D'IMPERMÉABILISATION ou PRB NATTE CERAMIC.

Réaliser une chape désolidarisée :
Appliquer un film polyéthylène sur toute la surface et en relevés sur la périphérie.
Sur plancher bois : intercaler une membrane imperméable et respirante, perméable à la vapeur d'eau de type Ampatex DB90 ou similaire.

Réaliser une chape flottante sur isolant :
L'isolant thermique ou phonique doit être certifié et avoir un classement SC1 ou SC2.
Une fois l'isolant posé, désolidariser avec un film polyéthylène sur toute la surface et en relevés.
Sur isolant SC2 et chape d'épaisseur réduite de 6 cm au moins, il faut déployer sur toute la surface un treillis soudé 100 x 100 de 325 g/m².

Ravoirages & Formes de rattrapages :
Avant votre chape pour la pose des revêtements, le nivellement au nu supérieur des canalisations électriques et sanitaires est obligatoire : effectuer votre ravoirage avec le PRB MORTIER CHAPE ALLÉGÉ 650, conformément aux ravoirages des DTU 26.2 et 52.1.
Les canalisations doivent être correctement protégées et distantes entre elles.
Dans le cas contraire, les recouvrir avec un mortier fin sables-ciment (PRB MORTIER CHAPE FIBRÉ, etc.…).
Pour la pose des isolants thermiques, le sol doit être bien plan : utiliser le PRB MORTIER CHAPE ALLÉGÉ 650 pour niveler, avec finition soignée réglée- talochée.

• PRÉPARATION DU MORTIER LÉGER

Pour le mélange, utiliser une bétonnière, un malaxeur horizontal ou un « malaxeur-transporteur » à chape pneumatique.
Ne pas ajouter d'agrégats ou d'adjuvant dans votre mortier léger PRB qui est prémélangé.

- Mettre le contenu total de chaque sac de 25 L dans la bétonnière. Charger la bétonnière sans dépasser 60 % de sa capacité nominale.
- Bétonnière en marche, ajouter progressivement 3,5 à 4 L d'eau propre.
- Mélanger pendant 3 à 5 minutes jusqu'à obtenir une consistance pâteuse homogène.
- Respecter les dosages en eau ; le mélange est utilisable durant 60 minutes environ.

NB : Ne pas rebattre ou rajouter d'eau lorsque le mortier commence à raidir (début de prise), respecter la Durée Pratique d'Utilisation.

Mélange en Malaxeur-Transporteur à chape : Pour permettre le pompage selon la distance de transport, ajuster la consistance avec une légère majoration d'eau de gâchage (+ x L/sac environ).

• APPLICATION

- Effectuer rapidement les repères de niveau ou pentes, puis étaler PRB MORTIER CHAPE ALLÉGÉ 650 en épaisseur de 5 cm au minimum. Une fois nivelé, il n'est pas nécessaire de compacter ni de talocher.
- Sur isolant phonique mince (SCAM) ou isolant thermique, une épaisseur minimale de 8 cm est nécessaire. Avec épaisseur réduite de 6 cm et sur un isolant SC2, incorporer un treillis soudé (cf. Préparation).
- Finir par talochage fin à votre choix, impérativement dans le cas d'un ravoirage avant isolant et la réalisation de pentes sous étanchéité en toiture.
- En cas d'arrêt de travail de plus d'une heure, laisser déborder votre treillis d'armature non enrobé (chape avec treillis) ou disposer dans l'attente dans le mortier frais une bande de 1 m de treillis d'armature métallique de maille 50 x 50 ou 100 x 100 (mm), 50 cm enrobé et 50 cm débordant.
  Lors de la reprise, appliquer sur la tranche de la chape, une barbotine d'adhérence*.

*** Barbotine d'accrochage pour chape adhérente :**
- Pour permettre une adhérence sur sol béton, réaliser une barbotine d'adhérence constituée d'un mortier traditionnel sables + ciment (ou mortier PRB* prêt à l'emploi) avec Résine PRB LATEX + eau à 50/50 ou 1/3 Résine + 2/3 eau. « Mix 2 PRB LATEX », cf. FT de la Résine.
- Appliquer la barbotine en fine couche à l'aide d'un balai au fur et à mesure de manière à ce que la chape soit appliquée sur barbotine encore fraîche.(DPU : ± 30 min ; remalaxer de temps en temps).

* *Références Mortiers PRB : MORTIER CHAPE FIBRÉ, CHAPECEM N / MANUCEM N (liant + sables), MORTIER DE MONTAGE.*

Variante Barbotine PRB :
- Mortier colle C2/C2S1 PRB à prise normale, gâchée plus fluide : couche d'accrochage crantée avec un peigne V6 ou V8 ou à la balayette.

CONDITIONNEMENT

Sacs papier de 25 L en 3 plis (2 plis Kraft + 1 film PE)
– Palette de 0,800 T soit 49 sacs
sous housse thermorétractable.
– Marquage : résumé du mode d'emploi, date et heure de fabrication, numéro du lot, couleur.



25 L

CALCUL DE CHARGE PLANCHER

Poids/m² du PRB MORTIER CHAPE ALLÉGÉ 650 :
6,5 kg par cm d'épaisseur soit 32,5 kg pour une chape de 5 cm

CONSOMMATION

– 0,4 sac/m² pour 1 cm d'épaisseur.
– 2 sacs/m² pour une chape de 5 cm.

CONSERVATION

Période et conditions de stockage (2003/53/CE)
12 mois à partir de la date de fabrication mentionnée sur la tranche du sac, sous réserve de conservation des sacs dans les conditions suivantes :
Sacs fermés sous housse plastique, sans contact avec le sol, dans un endroit sec et protégé des courants d'air.

ACCESSOIRES

Bande de désolidarisation périphérique
PRB Bande Isol 100

Isolant phonique sous chape
PRB SOUCHAPE 19

Dans le cas d'une chape à réaliser pour la pose d'un revêtement sensible à l'humidité sur un ravoirage avant d'avoir atteint son séchage correct, appliquer une barrière pare-vapeur entre les 2 couches.

Joints de fractionnement :
Prévoir des joints :
- tous les 25 m² (5 m x 5 m) ou sur structure intérieure en béton jusqu'à 40 m² (6 m x 6 m),
- quand le rapport longueur/largeur de la surface rectangulaire dépasse 3 (couloir…) et lorsque les surfaces sont irrégulières telle une pièce en L ou similaire,
- en passage des portes (prévoir un seuil).

Ces joints sont réalisés directement sur le mortier frais ou par sciage mécanique toujours sur les 2/3 de l'épaisseur de la chape.

Joints de dilatation du gros œuvre :
Ce joint de construction doit être reproduit dans la chape et le revêtement (cf. DTU).

• DÉLAI DE RECOUVREMENT

- Se reporter au paragraphe Caractéristiques Techniques.
- Suivant la nature du revêtement à coller, un contrôle d'humidité résiduelle préalable est obligatoire (cf. règles professionnelles)

• PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- Contient du ciment et/ou de la chaux.
- Se reporter à l'étiquette réglementaire de l'emballage.
- Se reporter à la fiche de données de sécurité avant emploi.